



« La Croissance Bleue en Appui au Développement des Pêches en Mauritanie »

Termes de Référence

Atelier de mi-parcours et de communication sur les résultats de consultation du projet TCP/MAU/3704 : « La Croissance Bleue en Appui au Développement des Pêches en Mauritanie ».

1. Contexte

L'exploitation durable des potentialités de la mer est désormais perçue comme la solution d'avenir pour la population mondiale comme une source d'alimentation à haut valeur nutritionnelle, de revenus et d'emplois

La FAO, en appui du gouvernement Mauritanien favorise la pérennisation des ressources naturelles, leur exploitation et leur utilisation durables.

Dans ce contexte, l'Organisation a lancé en 2013, l'Initiative Croissance Bleue (ICB) axée sur la pêche de capture, l'aquaculture, les services écosystémiques, le commerce et la protection sociale. L'ICB plaide en faveur de solutions aptes à réaliser l'équilibre entre croissance économique, développement social, sécurité alimentaire et utilisation durable des ressources bio-aquatiques. La FAO à travers un projet de coopération technique (TCP) titré « La Croissance Bleue en appui au développement des pêches en Mauritanie » souhaite promouvoir et appliquer les principes de cette initiative dans le pays.

Cette initiative se base sur les considérations suivantes :

1. Les pêches océaniques et continentales et l'aquaculture marine et d'eau douce constituent une source d'aliments sains à fort pouvoir nutritif et faible impact écologique pour une population mondiale croissante ;
2. Les modes de gestion et d'exploitation des ressources océaniques et d'eau douce de la planète doivent profondément changer afin d'assurer la sécurité alimentaire mondiale et le bien-être des communautés côtières et continentales ;
3. La pollution, la surpêche et la pêche illicite, non déclarée et non réglementée représentent une menace majeure pour les écosystèmes océaniques et sapent les politiques nationales et régionales de gestion durable des pêches et de protection de la biodiversité marine.



En Mauritanie le secteur de la pêche génère des retombées socio-économiques de grande importance et occupe une place stratégique dans l'économie nationale par sa contribution significative aux recettes, à l'emploi et à la sécurité alimentaire. Le secteur des pêches est considéré comme une source durable de richesse et de création de la valeur ajoutée ce qui en fait un secteur stratégique dont la gestion durable n'est pas seulement nécessaire mais indispensable. Ainsi donc fut élaboré la stratégie d'aménagement et de Gestion du secteur qui a consacré un encadré spécifique à la croissance bleue comme initiative permettant de mettre en valeur de façon cohérente et optimale les potentialités et opportunités du secteur tant en amont que en aval de la filière pêche et aquaculture.

2. Objectif Global

Cette atelier de mi-parcours vise à communiquer les résultats de consultation des consultants nationaux et international, à présenter les niches des projets identifier comme prioritaire du secteur de la pêche et de voir dans quel sens ce projet pourrait accompagner la finalisation du document stratégique du ministère et son plan d'action sa mise en œuvre. Il insistera sur les actions prioritaires à prendre en compte dans la réalisation des activités programmés.

3. Les Participants

L'atelier regroupera les représentants des services de l'administration et des organisations professionnelles directement impliqués dans la production, contrôle, recherche et la gestion des ressources halieutiques. Chaque service concerné, désignera un ou deux représentants pour prendre part à l'atelier.

4. Services Concernés

- ✚ **Administration de la pêche et de l'aquaculture (1 représentant par structure):** DGERH, DARO, IMROP, ONISPA, DPC, SNDP, SMCP ?
Conseillers
- ✚ **Organisations professionnelles :** Deux (2) représentants pour les fédérations : FNP, FNPA ; FLPA,
- ✚ **Organisations non gouvernementales :** ONG Mauritanie 2000 « femmes de la pêche » (1), Syndicat des Mareyeurs (1),
- ✚ **Partenaires techniques et financiers (1 représentant par structure):**
Union Européenne, Banque Mondiale, OIT, FAO...etc.

5. Date et Durée de la tenue de l'atelier

L'atelier sera organisé le 12, 13 et 14 Février 2020 pour une durée de trois (3) jours.



6. Lieu de la tenue de l'atelier

« Hôtel Tfeïla » Nouakchott /Mauritanie

7. Déroulement de l'atelier

Les cérémonies d'ouverture et de clôture de l'atelier seront placées sous le haut patronat de Son Excellence Monsieur le Ministre/Mme la Secrétaire Générale du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime avec à ses côtés, Madame la Représentante de la FAO en Mauritanie.

L'atelier sera supervisé par les fonctionnaires techniques chargés des pêches et de l'aquaculture du bureau sous régional pour l'Afrique du Nord (Tunis) et du Département des Pêches et de l'Aquaculture de la FAO (Rome).

8. Résultats Attendus

- ✓ Les résultats à mis parcourt des consultations sont restituées et discutées,
- ✓ Le portefeuille des projets prioritaire est identifié,
- ✓ Les actions à prendre dans la nouvelle stratégie sont identifiées,
- ✓ Un rapport détaillé de l'atelier est préparé et soumis à la FAO et au Ministère.

9. Agenda de l'atelier

La Première journée

Horaire	Activité	Responsable
08h00 - 09h00	Inscription / Installation des participants	Organisateur
09h00 - 09h45	Allocution de la Représentante de la FAO/Mauritanie Allocution du Ministre des Pêches et de l'Economie Maritime	Irina Buttoud FAOR Ministère des Pêche : Nani Ould Chrougha
9h45 - 10h15	Photo de Groupe et Pause-café	
10h15 - 11h15	Présentation des résultants de consultation du consultant national en formulation des projets de développement Président session : Sidi Aly Sidi Boubacar Rapporteur : Mohamed Salem Ould Louly	CN : Mohamed Lemine Ould Naffa
11h15 - 12h00	Séance Question/Réponse	Participants
12h00 - 13h00	Clôture de la première journée	Valerio Crespi
14h00	Pause-déjeuner et fin de la première journée	



La Deuxième journée

Horaire	Activité	Responsable
08h30 - 09h00	Inscription / Installation des participants	Organisateur
09h00 - 10h00	Synthèse de la Première Journée	Cherif TOUEILEB
10h00 - 10h30	Pause-Café	
10h30 - 11h30	Présentation des résultats de consultation du consultant national en Promotion d'emploi des jeunes Présidente de Session : Zeinabou Yeya Rapporteur : Dah Ould Alioun	CN : Mohamed Lemine Abdel Hamid
11h30 - 12h15	Séance Question/Réponse	Participants
12h15 - 13h15	Clôture de la deuxième journée	Crespi Valerio
14h00	Pause-déjeuner et fin de la deuxième journée	

La Troisième journée

Horaire	Activité	Responsable
08h30 - 09h00	Inscription / Installation des participants	Organisateur
09h00 - 10h00	Synthèse de la Première Journée	Cherif TOUEILEB
10h00 - 10h30	Pause-Café	
10h30 - 11h30	Présentation des projets prioritaire et les niche d'emploi des jeunes dans le secteur de la Pêche Mauritanien, Présidente de session : Aza Jiddou Rapporteur : Dia Amadou	CI: Raymond LAE
11h30 - 12h15	Séance Question/Réponse	Participants
12h15 - 13h15	Clôture de la deuxième journée	Crespi Valerio/Cherif TOUEILEB
14h00	Pause-déjeuner et fin de la troisième journée	